



Nous franchissons, avec cette votation ouverte à toutes et tous, une étape décisive de la concertation que nous avons mise en place avec le Conseil de quartier pour le réaménagement de la Place des Fêtes et de ses abords.

Engagée avec l'élaboration d'un questionnaire portant sur les usages

et les évolutions souhaitées par les habitants, cette concertation innovante s'est poursuivie avec des ateliers participatifs et des temps collectifs de partage et d'échanges qui ont finalement abouti aux scénarios qui sont présentés ici. Je tiens à remercier le Conseil de quartier, les habitants,

les commerçants, les associations et les usagers de la Place, ainsi que la direction de la voirie et des déplacements de la Ville et les agences AME et TraitClair qui ont travaillé tous ensemble à la meilleure définition possible de notre Place des Fêtes. Le rôle confié aux habitants et aux usagers de la Place a été central et décisif. Il se poursuivra, après la votation et conformément aux souhaits d'Anne Hidalgo et de François Dagnaud, par un suivi régulier et dans une démarche participative qui accompagnera la mise en œuvre du projet retenu, les travaux et la réalisation de nos ambitions communes.

Halima JEMNI

*Première Adjointe au Maire du 19^e
Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes*

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA VOTATION

QUI ?

Tous les habitants et les usagers de la Place des Fêtes, sans conditions d'âge ou de nationalité.

QUAND ?

Du 8 au 14 décembre 2014

VOTER SUR INTERNET

OÙ ?

Sur le site Internet www.maplacedesfetes.fr

Du lundi 8 décembre à 8 h au dimanche 14 décembre jusqu'à 17 h.

Il est nécessaire de disposer d'une adresse électronique pour confirmer le vote.

COMMENT ?

En trois temps :

1. en renseignant un formulaire ;
2. en choisissant un des scénarios de réaménagement ;
3. en cliquant sur un lien inscrit dans un mail qui vous est envoyé pour confirmer votre vote.

VOTER SUR LES POINTS DE VOTE

OÙ ?

- Lundi **8 décembre** de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Mardi **9 décembre** de 9 h à 14 h au Marché de la Place des Fêtes
- Mercredi **10 décembre** de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)

- Jeudi **11 décembre** de 16 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Vendredi **12 décembre** de 9 h à 14 h au Marché de la Place des Fêtes
- Samedi **13 décembre** de 14 h à 19 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Dimanche **14 décembre** de 8 h à 17 h à l'école maternelle 2/6 rue des Bois

COMMENT ?

Le votant doit choisir un des deux scénarios. Le bulletin de vote sera considéré comme nul si deux scénarios sont cochés ; s'il est déchiré ; s'il comporte une mention manuscrite autre que le choix du scénario.

Le votant doit déclarer sur l'honneur les informations suivantes : nom, prénom et adresse (à l'issue du vote, vos coordonnées ne seront pas conservées sauf si vous souhaitez être informés de la suite des travaux).

POUR EN SAVOIR PLUS

Des permanences d'information sur les scénarios et la votation auront lieu :

- Mardi **2 décembre** de 10 h à 13 h au Marché de la Place des Fêtes
- Mercredi **3 décembre** de 17 h à 20 h au Centre d'animation Place des Fêtes (2/4 rue des Lilas)
- Dimanche **7 décembre** de 9 h à 13 h au Marché de la Place des Fêtes

Et aussi sur tous les points de vote du 8 au 14 décembre.

Les résultats seront disponibles après le dépouillement du scrutin du 14 décembre, sur le site internet ou à l'école 2-6 rue des Bois.



À VOUS DE CHOISIR VOTRE PLACE



Le réaménagement de la Place des Fêtes et de ses abords est l'un des grands projets de cette nouvelle mandature dans le 19^e. Elle sera la première grande place de Paris réaménagée, ainsi que vient de l'annoncer Anne Hidalgo.

Parce que c'est « votre Place » et que nous avons envie qu'elle vous ressemble, nous avons depuis le début fait le choix, avec Halima Jemni ma Première Adjointe et Déléguée pour votre quartier, d'une démarche participative qui vous permet de faire entendre votre voix.

Après la réunion publique de lancement en décembre 2013 à l'école Eugénie Cotton, cinq ateliers participatifs thématiques ont travaillé pendant plusieurs mois, ouverts à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, pour recueillir toutes les contributions et rassembler tous les avis.

En juin 2014, une deuxième réunion publique à l'école rue des Bois a permis de tirer le bilan de ces ateliers. C'est à partir de ce bilan qu'a été lancé le travail d'expertise des services techniques de la Ville et des urbanistes en y associant les ayants-droit de la pyramide, les commerçants du marché et de la Place des Fêtes, les bailleurs sociaux, etc. A cette étape, vos propositions font d'abord ressortir des « fondamentaux » partagés par tout le monde : la Place doit être vraiment réservée aux piétons pour devenir à la fois plus sûre et plus conviviale, « une vraie place de village » avec ses commerces, ses cafés en terrasse, ses animations. Elle doit être embellie avec plus de végétalisation. Le marché, partie intégrante de l'identité de la Place, doit rester centré autour du square. Il faut aussi faciliter les transitions vers la rue de Belleville, vers Jourdain ou Jean Quarré.



Je me réjouis que le chantier des places parisiennes appelées à être réaménagées au cours de la mandature soit lancé par une grande dynamique participative. Avec la Place des Fêtes, nous envisageons en commun l'avenir de la ville et du quartier au sein duquel nous souhaitons vivre ensemble. Les discussions d'aujourd'hui ouvrent la voie aux progrès de demain.

Anne HIDALGO

Maire de Paris

Apparaissent maintenant des choix à trancher avant d'aller plus loin, autour de 2 scénarios de programmation du réaménagement de la Place des Fêtes. Ils vous ont été présentés le 19 novembre dernier au centre d'animation de la rue des Lilas.

Comme je m'y étais engagé, **c'est vous qui allez choisir entre ces 2 propositions, dans le cadre de cette votation citoyenne**, que vous soyez habitant ou usager, quel que soit votre âge ou votre nationalité.

Après la votation, le processus participatif se poursuivra pour accompagner le réaménagement de la place à partir du scénario retenu.

Maintenant, à vous de choisir, à vous de voter !

François DAGNAUD

Maire du 19^e arrondissement

Informations :

Halima Jemni, Première Adjointe au Maire du 19^e
Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes
01 44 52 29 17 - mail : votation@maplacedesfetes.fr





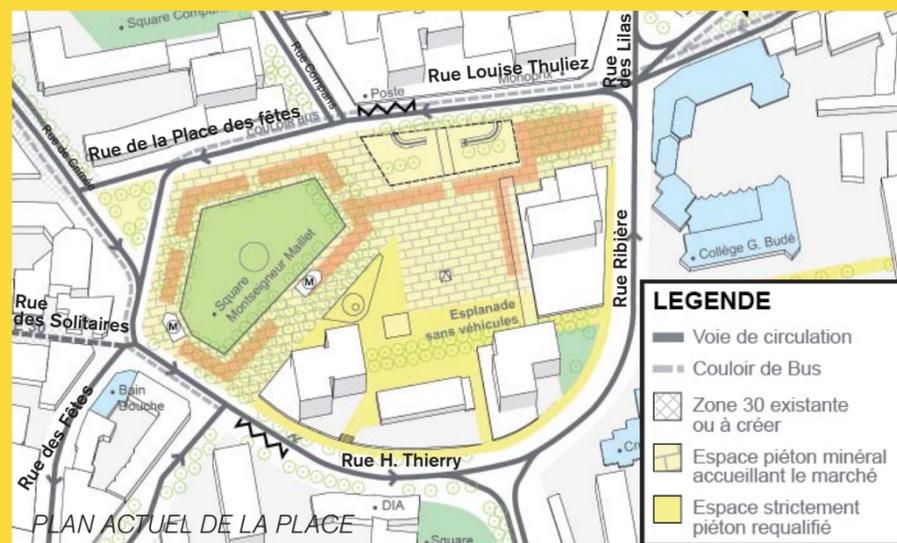
Les ateliers de concertation ont mis en lumière la volonté de redonner au quartier une place publique piétonne, ambitieuse, conviviale, attractive, libérée des circulations et stationnements illicites des véhicules et des deux roues. Le projet de cœur de place permettra le renforcement des usages ludiques, culturels et festifs, ainsi qu'une végétalisation de l'espace public. Le cœur du marché forain doit être conforté et maintenu autour du square Monseigneur Maillet.

L'articulation de ces deux objectifs différencie les 2 scénarios, présentant, par ailleurs, de nombreuses améliorations communes, avec :

- pour le scénario A : le prolongement de la place vers la rue Louise Thuliez et ses commerces
- pour le scénario B l'ouverture de la place vers le sud et vers la rue de Belleville.

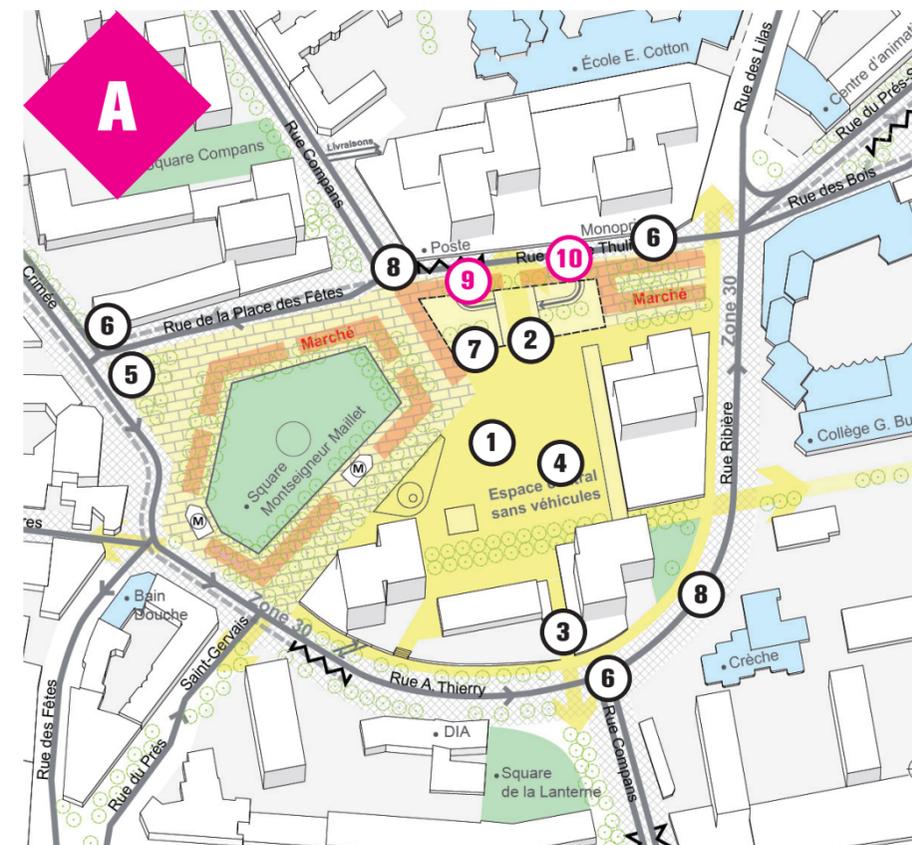
LES AMÉLIORATIONS COMMUNES AUX SCENARIOS A ET B

- 1 Libération du cœur de la Place pour accueillir de nouveaux usages pour toutes les générations (détente, jeux, événements, bar, terrasse...) avec une nouvelle signalétique.
- 2 Ouverture de la Place vers la rue Louise Thuliez et ses commerces avec l'élargissement du passage entre les rampes du parking.
- 3 Valorisation du passage Compans (enlèvement de la toiture) pour apporter de la luminosité et améliorer l'attractivité commerciale.
- 4 Interdiction renforcée des deux-roues motorisés, des automobiles et des camions sur la place.
- 5 Réaménagement et végétalisation de l'îlot Crimée.
- 6 Sécurisation des traversées piétonnes rue Louise Thuliez, au carrefour Crimée, à l'angle Compans-Rivière.
- 7 Implantation d'espaces d'animation avec terrasse sur la partie ensoleillée de la place.
- 8 Apaisement et réduction de la circulation autour de la place (exemples : zone 30, zone de rencontre, aménagements cyclables...).



LES CHOIX DU SCENARIO A : PROLONGER LA PLACE VERS LA RUE LOUISE THULIEZ

- 9 Libération du cœur de la Place en déplaçant une partie du marché sur la rue Louise Thuliez. L'offre commerciale se trouvera renforcée au Nord de la Place.
- 10 Requalification de la rue Louise Thuliez et élargissement du trottoir côté Place avec une mise en sécurité des piétons et un apport végétal dans la continuité des pelouses existantes.



LES CHOIX DU SCENARIO B : OUVRIR LA PLACE VERS LA RUE DE BELLEVILLE

- 9 Libération du cœur de la Place en déplaçant une partie du marché sur les rues Augustin Thierry et Henri Rivière pour rééquilibrer l'animation de la Place vers le sud.
- 10 Élargissement des trottoirs sur la rue Henri Rivière avec plantation d'une rangée d'arbres.

